



A 35 minutes de Bordeaux et 1h45 de Paris, le territoire de GrandAngoulême offre une très bonne qualité de vie grâce à sa situation privilégiée au sein de l'Arc atlantique. GrandAngoulême issue de la fusion de 4 EPCI a vu son périmètre et ses compétences s'élargir au 1^{er} janvier 2017 (38 communes - 141 000 habitants).

A ce titre, GrandAngoulême recrute un :

1 Chef(fe) d'équipe régie voirie/propreté urbaine/mobilité (H/F)

Cadre d'emplois des adjoints techniques
ou des agents de maîtrise territoriaux (cat. C)
- Emploi permanent -
(*par mutation, détachement ou liste d'aptitude*)

La direction voirie espaces publics est en charge de l'entretien de la voirie et des espaces publics des zones communautaires.

Elle intervient dans la création de nombreux projets innovants sur l'ensemble des espaces publics extérieurs sur des sites comme : les baignades de Vindelle, de Marsac ; les équipements communautaires : Centre aquatique/patinoire Nautilus, le relais d'assistantes maternelles de Dignac (RAM), Multi-Accueil « Les Poussins », les aires de grands passages, quais BHNS (bus à haut niveau de service)...)

Sous l'autorité du responsable du pôle voirie, vous serez chargé(e) de :

Missions principales

Suivre, contrôler et réaliser les travaux de propreté urbaine

- Définir les fréquences et les modalités d'entretien de la propreté urbaine des sites corbeilles BHNS, quais bus, propreté des zones, balayage des voiries ...)
- Etablir les plannings d'intervention
- Assurer le suivi des prestations
- Assurer l'évacuation rapide des dépôts sauvages sur les sites communautaires
- Participer à l'ensemble des missions des agents de la régie

Assurer et veiller au bon entretien du mobilier urbain et à la signalétique routière

- Effectuer un contrôle régulier de l'existant
- Programmer à court et moyen terme le remplacement de la signalétique
- Etre force de proposition sur les dysfonctionnements de la signalisation
- Gérer le stock de mobiliers urbains
- Assurer techniquement le remplacement du mobilier dégradé

Encadrer l'équipe régie travaux de voirie et participer à l'exécution du travail

- Encadrer et animer l'équipe d'agents de la régie
- Planifier les emplois du temps des agents et gérer les absences
- Planifier les tâches de travail des agents en fonction des priorités et des urgences (répartir les tâches, conseiller, suivre et contrôler le travail...)
- Mettre en place les protocoles et procédures pour l'organisation des missions
- Participer à la mise en place d'une maintenance préventive et à sa mise en œuvre
- Identifier les difficultés éventuelles et/ou les besoins en formation des agents

Spécificités du poste

- Lieu de travail : Plan d'eau de la Grand Prairie – 16710 Saint Yrieix sur Charente.
- Temps de travail du lundi au vendredi - Plusieurs scénarios de temps de travail possibles permettant une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle
- Travail en extérieur / Températures extrêmes / Environnement bruyant
- Véhicules de service partagés
- Prestations sociales (Contrat groupe prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, comité d'action sociale, participation aux abonnements des transports publics)
- Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : C1

.../...

Profil

- Titulaire ou lauréat du concours ou à défaut de formation CAP/BEP voirie et/ou expérience sur un poste similaire
- Maîtriser les techniques de voirie et signalétique permanente et temporaire
- Connaître les techniques d'entretien de la voirie et de la signalisation horizontale et verticale
- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène dans le travail
- Evaluer et sélectionner les moyens et outils nécessaires à la réalisation des chantiers
- Savoir diagnostiquer et prendre des initiatives dans le respect du cadre technique et des consignes
- Savoir s'adapter aux conditions météorologiques et aux urgences ponctuelles
- Détenir l'habilitation électrique BOHO et les CACES (tracteur et petit-engins de chantier mobile, engins de chargement, tractopelle, et mini pelle) ou capacité de les obtenir rapidement
- **Détenir le permis B (obligatoire)** (permis poids lourds serait un plus).

Poste à pourvoir le 1^{er} janvier 2025

Postuler

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative) à

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération

drh@grandangouleme.fr

*Poursuivant les engagements de la charte pour l'égalité professionnelle contre les discriminations,
GrandAngoulême veille au respect des diversités au sein des services communautaires*

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié

Date limite de dépôt des candidatures : 24/11/2024

Pour plus d'informations vous pouvez contacter : Guillaume CROUZAT ☎ 06.88.25.85.59